



LA PREVENTION

S Fantoni Quinton, Université Lille

Qu'est ce que la prévention ?

- Une connaissance intuitive
- Une définition précise plus difficile : « ensemble des actions menées pour améliorer la santé, éviter ou réduire l'apparition, le développement, la gravité ou les conséquences d'accidents, maladies ou handicap »
- Les mesures préventives ← contrôle de l'environnement, mesures législatives, financières, comportementales, éducatives, ...
- Plusieurs classifications



Classification de l'OMS

■ **Primaire** = éviter l'apparition = diminuer incidence

■ **Secondaire** = éviter l'évolution et progression/ agir au tout début afin de faire disparaître les FDR

■ **Tertiaire** = accompagner+ diminuer les conséquences



Classification de Gordon (82)

- La prévention **universelle** = Tous les travailleurs
- La prévention **sélective** = sous groupe spécifiques (travailleurs du BTP, Femmes enceintes...)
- La prévention **ciblée** = sous groupe de la population avec risque spécifiques (jeunes < 18 ans exposés à des travaux dangereux)



Urgence de repenser la prévention en santé/travail car...



- Des dangers anciens perdurent
- De nouveaux dangers surgissent
- Des enjeux majeurs
- Une place qui reste subsidiaire....

Freins à la prévention



- Enchevêtrement des missions et des compétences des acteurs, manque de coordination
- Du côté de l'entreprise : Trop axée sur logique de moyen et non d'évaluation des résultats (DUER!)
- Du côté des SST : Approche trop individuelle souvent dans une approche de prévention tertiaire
- Rapport Flajolet, 2008 : « La prestation de prévention collective (des SST) manque sans doute encore de visibilité et de crédibilité, face à l'attachement des salariés et des représentants syndicaux à la visite médicale, ressentie comme un acquis social ».

Perspectives positives



- Arsenal législatif existant (issu de la Directive europ.89) : = Ses principaux apports en droit du travail français ont été de permettre **une évaluation a priori des risques** ainsi qu'un effort **de pluridisciplinarité** et de mobilisation de savoirs divers (toxicologie, ergonomie, psychologie...).
- On a évolué du concept de sécurité à celui de santé (+++)
- Nouveau Plan Régional Santé Travail : opportunité pour passer du registre de la réparation à celui de la prévention.
- La santé au travail est aujourd'hui en passe de devenir un acteur à part entière de la politique de prévention sanitaire

UNE MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS !



- L'employeur
- Le dialogue social
- Mais aussi les managers de proximité
- Les salariés
- Les préventeurs

Conclusion



- Crise globale du système de prévention sanitaire français
- Une nouvelle dynamique : ancrage et consécration de l'esprit de programmation stratégique
- Diffusion de la « logique de résultats »
- Des objectifs pluriannuel de santé au travail pour chaque entreprise ?
- Le choix concerté de priorités et de mesures visant un nouvel élan à la politique de prévention

La prévention = Ensembles !



- La culture de la prévention ne peut être élaborée par des experts et de ne s'impose pas spontanément
- Elle est la somme des habitudes, des valeurs communes d'une société
- Cela doit être une création collective !